

Les monnaies d'or d'Athènes

M. Beulé (1857)

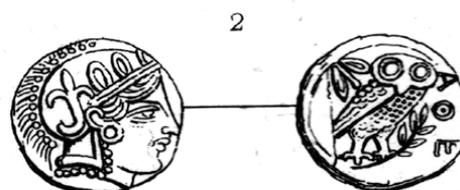
Eckhel n'a jamais voulu croire qu'Athènes eût frappé de la monnaie d'or. Sa prudence et sa réserve de législateur l'ont porté à nier un fait attesté par les anciens, plutôt que d'accepter des monuments qui lui paraissaient douteux. Pellerin, en effet, avait attribué à Athènes² deux pièces étrangères à cette ville : lui-même l'a reconnu dans une note marginale écrite de sa main sur l'exemplaire³ du Cabinet de France. Spanheim avait cité⁴ des monnaies d'or attiques, mais sans indiquer la collection où il les avait vues. Combe avait publié un statère du musée Hunter, cette fois authentique, excellent, et Eckhel n'aurait point dû en douter sans l'avoir examiné (l'abbé Barthélemy avait été plus circonspect⁵) ; de même qu'il n'eût point dû écarter Winckelmann⁶ comme un témoin peu compétent en numismatique, lorsque la maître disait avoir vu une pièce d'or d'Athènes au musée Farnèse⁷. Entraîné par ce système de défiance⁸, qui lui fit rejeter aussi les statères de Cysique, de Phocée, de Lampsaque, Eckhel combattit avec vivacité les textes anciens, et quand il en trouva de trop précis pour être combattus, il passa outre. Ainsi traite-t-il Pollux, qui, dans son neuvième livre, parle de l'or à diverses reprises : « Il faut ne tenir aucun compte du témoignage de Pollux, *auctoritatem Pollucis aspernandam puto.* »



L'opinion d'Eckhel en imposa à des savants distingués. M. Arneth, conservateur du Cabinet de Vienne, suivit l'exemple du plus illustre de ses prédécesseurs et nia l'or attique⁹, se rappelant même avoir vu une pièce fautive entre les mains du comte Wiczay. Cependant Sestini avait protesté contre le jugement d'Eckhel dans sa *Descrizione degli stateri antichi*¹⁰. Déjà Barrucchi avait réfuté Eckhel, en publiant une pièce d'or d'Athènes¹¹. MM. Boeckh et Cavedoni voulurent également maintenir l'or athénien¹².

Aujourd'hui des découvertes successives ont apporté des preuves incontestables de la véracité des anciens : le musée Britannique, le musée Hunter¹³, celui de l'université d'Athènes¹⁴, l'université de Turin¹⁵, MM. De Blacas, de Tecco possèdent des monnaies d'or athéniennes. Deux statères ont été vendus avec la collection Thomas Thomas, et M. de Prokesh en possède un qui a été trouvé dans la plaine de Marathon¹⁶. M. le duc de Luynes possède un statère et un demi-statère. Le Cabinet de Paris nous montre

une série unique et inestimable des divisions de l'or attique. J'ai moi-même un trihémiobole bractéate qui complète la série ; aussi, dès la publication de l'ouvrage que je prépare, ce trihémiobole sera-t-il offert en don à notre collection nationale. La question n'est plus de prouver l'existence de la monnaie d'or chez les Athéniens, mais d'en déterminer la valeur et l'époque.

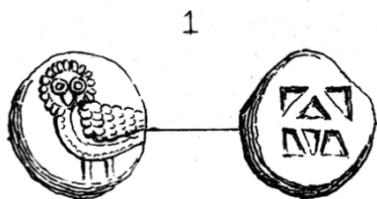


La valeur est déjà fixée avec certitude par les écrivains anciens. Ils nous apprennent que le chrysus ou statère¹⁷ valait vingt drachmes, que le demi-chrysus ou demi-statère valait dix drachmes, et que, par conséquent, l'or était à l'argent dans le rapport de 1 à 10, à égalité de poids, il fallait dix pièces d'argent pour valoir une pièce d'or. Boeckh a

éclairé ce point par de savantes recherches dans son ouvrage sur l'Économie politique des Athéniens¹⁸. M. Lenormant, dans un mémoire sur les *Rapports de l'or à l'argent chez les anciens*¹⁹, a confirmé ces résultats par un ensemble de discussions métrologiques. Il a montré surtout combien le poids des monnaies d'or d'Athènes que nous possédons est de nature à justifier le témoignage des auteurs. Les Grecs, et surtout les Athéniens, frappaient de l'or quand le rapport de l'argent à l'or était de 10 à 1. S'il s'élevait plus haut, comme au temps d'Hérodote²⁰ ou de Xénophon²¹ ils cessaient de frapper de l'or.

Je propose d'imaginer à plaisir une monnaie d'or qui soit à l'argent dans le rapport de 1 à 10, cette monnaie présentera des poids et des divisions correspondant de telle sorte aux poids et aux divisions de l'argent, qu'il suffira de multiplier chaque pièce d'argent par dix pour égaler chaque pièce d'or. Ainsi, le statère égalera en poids le didrachme (8,60), qui, multiplié par dix donne vingt drachmes ; le quart du statère ou bekté égalera en poids la demi-drachme (2,15), qui, multipliée par dix, donne cinq drachmes. L'obole d'argent (0,72) ; car dix oboles ou une drachme et quatre oboles sont la valeur de la demi-hekté. Par conséquent, la relation positive des poids sera l'indice et la garantie de la relation conventionnelle des métaux ; en même temps, le système monétaire, au lieu de se compliquer, demeure simple, clair et toujours applicable.

Je réunis dans un tableau hypothétique toutes les divisions de l'or qui sont nommées par les grammairiens anciens, ou dans les inscriptions, et je les rapproche des divisions de l'argent.



- Chrysus²² ou statère = le didrachme multiplié par 10 et pèse 8,60 g.
- Hémichrysus ou 1/2 statère = la drachme x 10 et pèse 4,30 g.
- Tiers de statère (τριτη²³) = le tétrobole (tiers du didrachme) x 10 et pèse 2,88 g.
- Quart de statère (τεταρτη²⁴) = la demi-drachme (quart de didrachme) x 10 : 2,15 g.
- Hekté²⁵, sixième partie du statère = le diobole (sixième partie du didrachme) x 10 : 1,44 g.
- 1/2 Hekté (ημιεχτη) = l'obole x 10 et pèse 0,72 g.

- 3/8 d'Hekté = le tritémорий x 10 et pèse 0,54 g.
- 1/4 d'Hekté = l'hémiobole x 10 : 0,36 g.
- 1/8 d'Hekté = le tartémорий x 10 et pèse 0,18 g.

Est-il besoin d'ajouter que le tritémорий, multiplié par dix, vaut 7 oboles 1/2, et le tartémорий, multiplié par dix, 2 oboles 1/2 ? Je n'ose supposer un trihémitartémорий en or correspondant au trihémitartémорий d'argent ou 3/16 d'hekté (poids, 0,27), parce qu'il donne une fraction fautive. Multiplié par dix, il donne 30/16 d'obole ou une obole et 7/8 ou deux oboles moins un 1/2 tartémорий. Il y avait tout avantage à supprimer une division qui ne se décuplait que difficilement ; d'ailleurs elle n'a point été encore constatée.

Voilà donc un étalon idéal établi avec une corrélation rigoureuse des poids et des valeurs. Quel est maintenant le poids réel des pièces qui ont été retrouvés, quoique encore si rares?



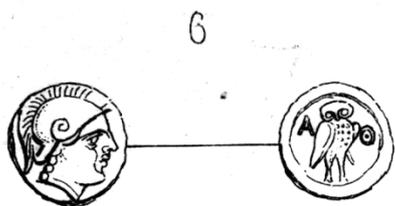
- Statère (2 exemplaires au Cabinet de Paris) 8,58 g.
- 1/2 statère (au Cabinet de Paris) 4,32 g.
- 1/4 de statère (au Cabinet) 2,12 g.
- Hekté (au Cabinet et à Londres) 1,36 g.
- ----- (à Turin) 1,44 g.
- Hémihékté ou obole d'or (au Cabinet) 0,76 g.
- 3/8 d'Hekté ou tartémорий d'or (au Cabinet et dans ma collection) 0,55 g.
- 1/4 d'Hekté ou demi-obole d'or (au Cabinet) 0,35 g.
- 1/8 d'Hekté ou un quart d'obole d'or (au Cabinet) 0,17 g.
- 1/16 d'Hekté ou un huitième d'obole d'or (au Cabinet) 0,08 g.

Je mentionne pour mémoire une petite pièce bractéate qui pèserait à peine, si elle était entière, deux centigrammes, et serait l'équivalent exact, sans aucune multiplication, du tartémорий d'argent (0,18), puisqu'elle pèse dix fois moins.

Ainsi, sur neuf divisions que nous supposons, huit ont déjà été découvertes, et une dixième, que l'on n'aurait osé attendre, se présente même que ne pèse que 8 centigrammes (elle pèserait 0,09 si elle n'était endommagée) et équivaut à un demi-

tartémorion ; aussi, pour cette seule raison, se demande-t-on si les Athéniens n'ont point frappé d'hémitartémorion en argent, puisque l'argent et l'or subdivisent dans un rapport parfait. Je trouve, pour confirmer cette hypothèse un hémitartémorion et un quart de tartémorion d'Éphèse, en argent, dans la collection de M. Waddington. La seule pièce d'or qui manque encore est le tiers du statère (τριτη). Je ne doute pas qu'elle ne soit un jour retrouvée.

Les poids de toutes ces monnaies, en tenant compte du frai, qui est de quelques centièmes de gramme, correspond avec la plus juste précision au poids de l'argent. La demi-statère a même 2 centigrammes de plus, et l'hémiobole ou obole d'or excède sensiblement son poids normal, puisqu'elle donne 76 centigrammes au lieu de 72 ; soit par suite de l'habitude qu'avaient les Athéniens de forcer toujours le poids dans les petites divisions, soit que cette pièce eût été frappée dans un moment où l'or était meilleur marché et où Athènes assurait ainsi plus de faveur à sa monnaie. Quand Démosthène prononçait son discours contre Phormion, l'or ne coûtait à Panticapée que sept fois son poids en argent²⁶. Athènes pouvait avoir profité de ce bon marché tout en maintenant à l'or sa valeur normale de dix fois l'argent ; mais il était aisé de forcer le poids.



Si l'on s'étonne de voir les Athéniens diviser l'or avec tant de subtilité, et arriver à frapper des pièces pesant deux centigrammes, je ferai remarquer qu'au-dessous de l'obole, ils frappaient des bractéates. Ils prenaient une feuille d'or or suffisamment résistante, et la marquaient d'une chouette incuse, c'est-à-dire en creux d'un côté, en saillie de l'autre. Les cinq divisions de l'obole qui sont au Cabinet et celle que je possède sont des bractéates incuses. Ainsi, l'on obtenait une étendue plus considérable de métal, et les pièces n'étaient plus aussi sujettes à se perdre. Quant à la petite division, qui pèse moins de deux centigrammes, je ne pense pas qu'elle ait eu cours comme monnaie. M. Meynaerts a publié dans la *Revue de numismatique belge*²⁷ une pièce semblable qui a été trouvée dans un tombeau à

Athènes. Je suis très-éloigné de partager l'opinion de M. Meynaerts sur l'antiquité et l'importance d'une aussi petite bractéate, je serais, au contraire, porté à supposer que cette délicate feuille d'or était principalement destinée aux morts : c'était l'obole qu'on leur mettait dans la bouche, c'était moins qu'une obole, puisque la valeur de l'or n'était que d'un tartémorion, c'est-à-dire de trois ou quatre centimes. Ainsi le mort emportait le prix de son passage dans la barque infernale, sous une forme plus fastueuse en apparence, plus économique en réalité. Le système des bractéates, qui permettait aux Athéniens de diviser l'hekté avec tant de facilité, est une révélation pour les modernes. Quelques savants seront tentés peut-être de rejeter la théorie que j'expose et de ne voir dans les bractéates qu'un ornement repoussé ou qu'une offrande destinée au tombeau des morts.



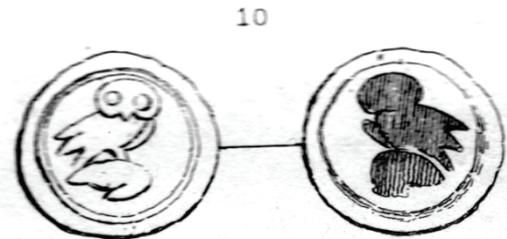
Si j'ai besoin d'autorités, j'invoquerai celle de M. Lenormant, qui a procuré au Cabinet de Paris cette précieuse collection de bractéates attiques, et les a classées parmi les monnaies ; je m'appuierai surtout sur la corrélation si parfaite des poids : ces poids sont le sceau de l'Etat ; ils déclarent aussi bien que la chouette, frappée comme symbole, que c'est là une monnaie véritable, publique, garantie. Il est très-probable qu'au-dessous de dix-huit centigrammes, les divisions furent surtout destinées aux morts : elles étaient, en effet, trop minces pour résister à un usage fréquent ; mais, au-dessus de ce poids, les bractéates sont assez épaisses, assez résistantes, pour avoir pu circuler de main en main²⁸.

A quelle époque remontent les monnaies d'or d'Athènes ? Question controversée, comme toutes les questions de style, qui laissent beaucoup à l'appréciation personnelle. M. Lenormant²⁹ attribue l'ensemble de ces monnaies à l'époque la plus brillante de l'hégémonie des Athéniens et croit impossible d'en placer l'émission plus tôt que Cimon et plus tard que Périclès. M. de Prokesch place la fabrication de l'or au temps de Philippe et y reconnaît l'esprit de rivalité des Athéniens, toujours en lutte avec ce prince³⁰. M. Leake ne veut pas remonter plus haut que le règne d'Alexandre le Grand³¹ ; Boeckh

avait déjà émis la même opinion³¹. Avant d'oser choisir entre des conclusions si diverses, je renvoie aux monuments, réunis dans une même planche afin qu'on puisse juger de leur style. (Voy. Pl. V.)

La seule comparaison de ces pièces, qui sont manifestement d'époques différentes, nous explique les divergences d'opinion auxquelles elles ont donné lieu. Il y a des échantillons de toutes les époques, du siècle de Pisistrate, du siècle de Périclès, du siècle d'Alexandre. Il y en a même qui sont postérieures au siècle d'Alexandre et appartiennent au nouveau style ; seulement il faut les distinguer avec précaution. La classification chronologique, que l'on établit si aisément pour l'argent, doit s'appliquer à l'or ; car un art aussi sincère que l'art grec ne pouvait avoir deux systèmes dans le même temps et dans la même branche de l'art. D'après cette classification, la pièce que son aspect désigne comme la plus ancienne, c'est l'hekté, portant d'un côté la chouette, de l'autre le carré creux (voy. Fig. 4). Le carré creux est la marque d'une haute antiquité ; quant à la chouette, elle est d'un travail archaïque, naïf, grossier, et elle rappelle tout à fait la chouette gravée sur les monnaies d'argent au temps de Solon. Elle est aussi tournée à gauche, tandis que plus tard elle sera presque toujours tournée à droite : je ne connais qu'une seule exception, des bronzes des bas temps avec AOH, rares et imitant peut-être l'époque archaïque. Le carré creux me présente point les mêmes diagonales que les carrés creux des monnaies d'argent ; c'est une difficulté qui m'a retenu longtemps avant d'oser affirmer avec quelque confiance que cette monnaie est athénienne. Cependant elle est classée au Cabinet de Paris parmi les monnaies athéniennes, et M. Lenormant la croit d'Athènes. Un exemplaire exactement semblable est classé au Cabinet de Paris parmi les monnaies athéniennes, et M. Lenormant la croit d'Athènes. Un exemplaire exactement semblable est classé au musée de Londres, dans la série attique, et Boeckh l'a enregistré sans hésitation dans son savant ouvrage³³. Il en est de même au musée de Turin. De telles autorités m'encouragent, et d'ailleurs il est rare que le carré creux de l'or réponde rigoureusement à celui de l'argent. Aussi n'ai-je plus hésité à admettre cette pièce si importante et à l'attribuer au siècle de Solon et de Pisistrate, d'abord à cause de son style et de sa conformité avec les types de l'argent³⁴, ensuite parce que je trouve mentionnée au catalogue Wellenheim³⁵ une autre pièce d'or d'Athènes, une hekté également ou sixième de statère, si je me rends bien compte des indications de ce catalogue. Or, cette pièce

porte d'un côté l'osselet, de l'autre le carré creux, et l'auteur du catalogue renvoie aux monnaies d'argent de Cousinéry, citées par Mionnet³⁶. Mionnet, à son tour, décrit comme athénienne une pièce du cabinet d'Hermand avec la roue et le carré creux : dans le carré creux il a vu un A, lettre initiale d'Athènes. Voilà donc deux types parfaitement conformes aux types des monnaies d'argent, qui s'ajoutent aux deux exemplaires de Londres et de Paris.



Je n'ai pu savoir ce que ces pièces si remarquables à l'osselet et à la roue sont devenues depuis la vente des collections Wellenheim (1844) et Hermand ; il m'a donc été impossible de les faire reproduire. Je crains cependant que la première n'ait été fondue ; c'est, du moins, ce que suppose M. Arneth, conservateur du musée de Vienne. Les amateurs et les savants autrichiens, pénétrés des idées d'Eckhel, leur compatriote, regardèrent comme fausse une pièce d'or d'Athènes : Eckhel avait nettement déclaré qu'Athènes n'avait jamais frappé d'or ! Il est donc très-possible que les héritiers de M. Welz de Wellenheim, ne trouvant point d'acquéreur et croyant eux-mêmes la pièce fausse, l'aient donnée à foudre, ainsi que nie le fait savoir M. Arneth.

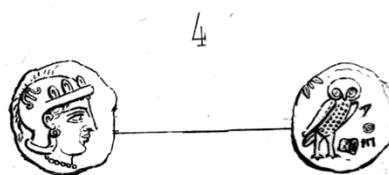
Quoi qu'il en soit, nous retrouvons une monnaie d'or frappé par Solon et par les tyrans d'Athènes ; elle répond exactement pour le poids et pour les types à leur monnaie d'argent ; car, si nous considérons le poids des deux pièces de Londres et de Paris, nous le reconnaissons inférieur de quelques centigrammes au poids normal. L'hekté doit peser 1,44. Celle de Paris ne pèse que 1,36, celle de Londres à peu près autant. M. Hawkins, directeur du musée Britannique, a la bonté de me faire savoir qu'elle donne 1,30 et une fraction de décigramme. Au sixième siècle, les monnaies d'argent étaient elles-mêmes d'un poids un peu plus faible qu'elles ne le furent après l'expulsion des Pisistratides, que soit que ces derniers eussent atténué légèrement le poids, soit que la réforme de Solon l'eût établi tel, et que plus tard la république athénienne l'eût relevé par intérêt commercial. Les rapports des Athéniens avec l'Asie, les relations de Solon et de Crésus, le voyage d'Aleméon, raconté par Hérodote,

à la cour de ce prince, qui le renvoya chargé d'autant d'or qu'il en pouvait porter³⁷, le goût de Pisistrate pour la magnificence, son désir de rivaliser avec les rois de l'Asie dont il se faisait l'imitateur, l'exemple de Crésus, roi de Lydie, qui avait fait frapper des monnaies d'or, celui de Polycrate, tyran de Samos³⁸, expliquent la présence de l'or à Athènes dès le siècle de Pisistrate et peut-être dès le temps de Solon. Le législateur aurait ainsi donné plus d'éclat à son nouveau système monétaire. La république cessa probablement d'en frapper, parce que c'était un luxe dispendieux, l'or qu'il est permis de conclure du témoignage d'Hérodote, qui dit que, de son temps, le rapport de l'argent à l'or était de 13 à 1.

Cependant il est surprenant que, sous l'administration de Cimon et de Périclès, après tant de victoires fécondes en dépouilles, au milieu d'une si grande affluence de numéraire, on n'ait pas frappé d'or, en si petite quantité que ce fût. Je ne puis, pour moi, m'empêcher d'attendre des trouvailles prochaines qui nous apprendront que le grand siècle de l'hégémonie athénienne a eu aussi sa monnaie d'or. Dans tous les cas, elle n'aurait existé qu'en petite quantité, car les inscriptions de la fin du V^e siècle, qui mentionnent dans le trésor des Athéniens les cyzicènes, les statères de Phocée et de Lampsaque, ne parlent jamais de statères attiques³⁹. Ce n'était pas que l'or manquât aux Athéniens : nous trouvons dans leur trésor des lingots d'or et des lingots de Skapté-Hylé, si l'on admet les restitutions, de Boeckh⁴⁰, et c'était après la guerre du Péloponèse (92^e olympiade), alors que les ressources financières étaient épuisées. Les vases et les objets en or que les trésoriers de Minerve tiraient du Parthénon et livraient aux Hellénotames pouvaient être aussitôt convertis en monnaie⁴¹. On ne se fût point fait scrupule, Thucydide nous l'atteste⁴², de consacrer aux besoins de la guerre la draperie d'or de la statue de Minerve ; mais du moment que le rapport de l'or à l'argent dépassait le rapport de 1 à 10, il était plus avantageux de changer l'or brut pour de l'argent que de le monnayer. C'est ce que M. Lenormant a très-nettement montré dans son mémoire sur les *Rapports de l'or l'argent*, en s'attachant à préciser le sens des textes anciens cités par M. Letronne⁴³, si toutefois le texte d'Hérodote est bien corrigé, ou de 1 à 12. Je crois, en effet, qu'il convient d'accepter ces témoignages, et qu'ils n'en justifient que mieux le principe, puisque c'est le siècle de Périclès qui demeure, jusqu'à ce jour, le plus stérile en échantillons de monnaie d'or.

Je ne vois même qu'une seule pièce que son style permette de rapporter à la fin du V^e siècle, le demi-statère (voy. la pl. V. fig. 2). C'est la pièce la mieux frappée, la mieux gravée ; elle a été donnée à notre collection nationale par M. le duc de Luynes⁴⁴. La tête de Minerve conserve l'œil à peu près tourné de face, tradition archaïque ; la chouette est habilement traitée et paraît dans un carré creux : je dis paraît, parce que les bords de la pièce ne sont pas très-distincts. Mais, avec ces caractères, il serait aisé de soutenir que le demi-statère a été frappé sous Périclès, bien que dans le discours que Thucydide lui prête⁴⁵, Périclès ne cite parmi les trésors entassés dans le Parthénon que de l'argent monnayé et de l'or en lingots.

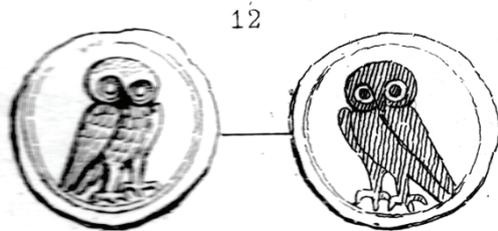
Au contraire, le statère, une hekté qui est à Turin⁴⁶ et le quart de statère (fig. 3, 4 et 5), offrent les mêmes symptômes de décadence que l'on peut observer sur les derniers tétradrachmes de l'ancien style, qui finit avec Alexandre. Ce sont ces pièces qui donneraient raison à MM. Boeckh et Leake si elles restaient seules. La tête de Minerve est d'un travail sec, le type est mesquin, le modelé vide, l'œil de profil, et le casque orné avec négligence. Les chouettes ont le même air sauvage que l'on remarque sur les monnaies d'argent de cette époque ; elles sont faites à la hâte, et prêtent au ridicule si on les compare aux chouettes si idéales et si finement rendues du siècle précédent.



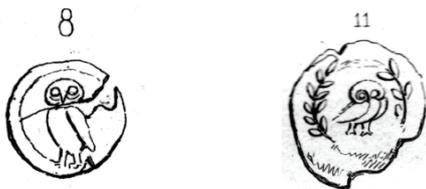
Ces monnaies me paraissent contemporaines de Philippe et d'Alexandre, alors que l'art monétaire se corrompait chez les Athéniens vaincus et appauvris, et que les artistes habiles étaient attirés à la cour du roi dans les villes plus heureuses.

Le quart de statère, qui vaut cinq drachmes et correspond à la demi-drachme multipliée par dix, présente comme elle la chouette de face : l'analogie du type était peut-être l'indice du rapport numérique. Sous les pieds de la chouette, ou dans le champ à droite pour les statères, est un corps cylindrique que M. Cavedoni a pris pour un tronçon de colonne : il y a vu une allusion à l'Érechthéion, incendié sous l'archontat de Callias⁴⁷. Mais le même symbole se retrouve sur une petite division d'argent et sur les bronzes. En comparant les divers exemplaires,

on s'assurera que rien n'est moins semblable à un tronçon de colonne. D'autres savants ont vu un cotyle, mesure d'huile, d'autres une corbeille : je penche pour cette dernière interprétation, et l'on distingue sur l'or comme les réseaux d'un jonc tressé. Peut-être doit-on reconnaître le calathus sacré et l'origine de cette corbeille mystique qui figurera plus tard sur les cistophores.

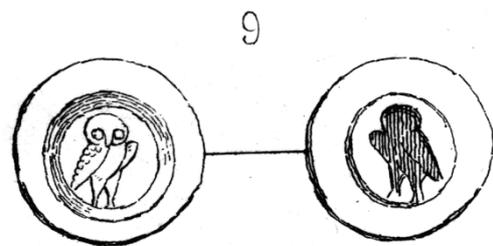


Quant à la demi-hekté (fig. 6), le type en est effacé, au point que la tête de Minerve en est dénaturée. Sans pouvoir apprécier le mérite de cette petite pièce, on démêle qu'elle est d'un travail peu précis et n'a rien d'archaïque.



Les bractéates, au contraire, offrent des différences notables de type. Celles qui ne présentent que la chouette dans un léger cercle (fig. 7, 8 et 9), appartiennent à l'ancien style ; seulement elles ont un contour et un relief trop simples pour qu'on puisse les apprécier à l'égal des œuvres d'art. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elles sont antérieures à la mort d'Alexandre. Quand aux bractéates dont la chouette est figurée, ici sur une amphore ou sur une feuille d'olivier, car l'objet est peu distinct, là dans une couronne d'olivier, ou enfin avec un caractère de sécheresse et de décadence incontestable (fig. 10, 11 et 12), elles me semblent appartenir au nouveau style. Ce style ne commençant qu'après la mort d'Alexandre, ainsi que j'essaierai de le démontrer ailleurs, ces bractéates sont postérieures à la guerre lamiaque. Comme alors on commença à frapper les tétradrachmes avec monogrammes et noms de magistrats, il n'est pas défendu d'espérer la découverte de quelque statère ou demi-statère avec noms de magistrats et monogrammes.

Il me reste à parler d'un passage célèbre d'Aristophane. Dans ses *Grenouilles*⁴⁸, il blâme les Athéniens qui préfèrent à leur vieille monnaie d'argent, pure, bien frappée, bien sonnante, de *misérables cuivres*, frappés de la veille et d'une mauvaise fabrique. Le scoliate ajoute, d'après Hellanicus et Philochorus, que, sous l'archontat d'Antigène (407), on fit fondre des Victoires d'or afin de les convertir en monnaies, et qu'à l'or était mêlé beaucoup de cuivre. De là, les railleries d'Aristophane, qui appelle ces pièces de *misérables cuivres*. Le scoliate, qui ne paraît pas complètement satisfait de son explication, ajoute : « Il se pourrait que le poète fit allusion à la monnaie de bronze frappée sous Callias. » Callias fut archonte un an après Antigène, la troisième année de la 93^e olympiade (406). Mais qui croira que les Athéniens fussent assez épris de nouveautés pour préférer le cuivre à l'argent ? Nous verrons, au contraire, que la monnaie de bronze fut si mal accueillie, qu'il fallut la retirer. D'ailleurs le témoignage d'Hellanicus et de Philochorus est confirmé par celui de Démétrius de Phalère⁴⁹. A propos de l'euphémisme. Il rappelle par quel détour élégant un orateur proposa au peuple de faire fondre les Victoires d'or. Il ne parla point de les détruire, c'eût été une impiété envers les déesses ; il dit seulement : « Servons nous de Victoires comme d'alliées dans cette guerre » mot que Quintilien traduit par : *Victoriis utendum esse*⁵⁰.



Il paraît donc constant qu'à la fin de la guerre du Péloponnèse, dans l'année qui vit rappeler et exiler Alcibiade, au moment peut-être où son lieutenant Antiochus fut vaincu près d'Éphèse, et où l'on nommait les dix généraux qui allaient perdre la bataille des Arginuses, Athènes fit un effort suprême. Épuisée de ressources, elle fonda un certain nombre de Victoires en or pour subvenir aux frais de la guerre. Mais, soit que l'or destinée à la statuaire fût beaucoup moins pur de titre, soit que l'on eût mêlé à dessein une quantité d'alliage trop forte, la nouvelle monnaie d'or encourut le blâme d'Aristophane. Cependant le poète lui-même nous apprend qu'elle fut en grande faveur, peut-être par

patriotisme. Dans tous les cas, elle dut être retirée par la suite, dès que les finances de la république furent remises en état meilleur ; car les statères et divisions de statère qui datent du siècle d'Alexandre sont d'un titre très-pur. On pourrait marquer la victoire de Cnide, l'administration si prospère de Conon, et l'an 393 comme l'époque où cette fausse monnaie d'Antigène fut retirée de la circulation⁵¹.

Ce n'est point un rapprochement vain que de citer un fragment d'inscription, un inventaire où les trésoriers du Parthénon signalent de *faux statères dorés*, consacrés par un Laconien dans l'Hécatompédon⁵². L'inventaire est de l'an 398. Ce Laconien ne serait-il pas un soldat de Lysandre, qui avait pris Athènes six ans auparavant ? Alors avait cours la mauvaise monnaie émise sous Antigène. Soit que le Laconien eût reçu ces faux statères en paiement, soit qu'il les eût trouvés pendant le pillage de la ville, il n'imagina rien de mieux que de les offrir à Minerve, la divinité de Sparte aussi bien que d'Athènes. C'est ainsi que Lysandre lui-même avait consacré dans le Parthénon une couronne d'or⁵³.

Ce qui me porte à croire que, même dans la pensée de ceux qui le firent frapper, l'or mêlé de cuivre n'était qu'une monnaie temporaire, destinée à être retirée après la crise financière, c'est un acte semblable de Timothée, fils de Conon. Dans son expédition contre Olynthe, l'argent lui manqua : il fit frapper du cuivre avec cours d'argent, sorte papier-monnaie qu'il distribua aux troupes et aux fournisseurs, promettant de le retirer avec la même valeur dès la fin de la campagne⁵⁴.

Peut-être les dernières pièces d'or frappées par les Athéniens se rapportent-elles à la mort d'Alexandre et à la guerre lamiaque. Les bractéates de nouveau style que nous possédons justifient cette supposition. L'asile secret accordé à Harpalus et les trésors immenses qu'il employait à gagner les Athéniens, expliqueraient l'abondance passagère d'un métal qui ne fut frappé en Attique que rarement et en petite quantité. D'un autre côté, l'exemple de Lysimaque, des Ptolémées et des Séleucides aurait pu forcer les Athéniens à faire des sacrifices pour soutenir la popularité de leurs monnaies. Je crois toutefois qu'il convient d'écarter les conjectures vaines, et d'attendre le secours de nouvelles découvertes.

NOTES

1. Extrait d'un ouvrage sur *les Monnaies d'Athènes*.
2. *Recueil*, I, p. 142 et pl. XXII.
3. A la page 143.
4. Ad Aristoph. *Ranas*, v. 735. XXIII.
5. *Mémoires de l'Académie des Inscript. Et Belles-Lettres*, t. XLVII, p. 204.
6. *Doctr. Num.*, II, p. 206.
7. *Storia delle arti*, t II, p. 150.
8. Cf. Wise, *Mus. Bodleian.*, p. 138.
9. *Jahrb. Der Litterat.*, LXXXII^e année, p. 29 de l'Anzeigebblatt.
10. *Pag.* 160.
11. *Mémoires de l'Académie de Turin*, 1809, à la fin.
12. *Staatsh. Der Athenen*, 2^e édit., t. I, p. 136, et *Mémoire di Belgione, Morale e Letteratura*, Modène, t. V, p. 323, où est insérée une lettre en latin adressée par Boeckh à Cavedoni, le 22 avril 1836.
13. Carl Combe, pl. VIII, fig. 6.
14. Trouvé près de Parthénon. M. Rangabé, qui publie cette pièce, en coute sur la foi d'Eckhel ; mais elle est excellente (*Antiquités helléniques*, p. 223 et pl, XI, n° 17).
15. *Mémoires de l'Académie de Turin*, 1809, p. 28 à la fin.
16. *Mémoires de l'Académie des Sciences de Berlin*, 1848, p.17.
17. Pollux, IX, 59. Suidas, Harpocraton et Hesychius s. v. Δαρειχοζ.
18. 2^e édit., p. 52 et suiv. Je renvoie, pour les textes à l'appui, aux citations si complètes de Boeckh.
19. *Revue numismatique*, 1855, p. 18.
20. III, 95.
21. *Anabase*, I, 7.
22. Pollux, IX, 59. Anaxandride, selon lui, avait employé le mot d'hémichrysus.
23. Hesychius s. v. Ἐχτη.
24. Ibid.

25. Cf. Boeckh, *Staatsh. Der Athem.*, Beilage, p. 254, §19 et 255, § 22.
26. Lenormant, *Revue numismatique*, nouvelle série 1856, 3^e numéro. Cf. Boeckh, *Staatsh. Der Athen.*, 2^e édit., I, p. 37.
27. 1842, p. 364.
28. J'ai vu jadis une bractéate de Sieyone, de grand module, avec la colombe : je n'ai pu le peser. Mais j'ai pesé deux bractéates de Tenédos et de Mélos, qui sont au Cabinet de Paris. Elles m'ont donné 0,55 et 0,20, poids attiques légèrement forcés.
29. Page 3 du *Mémoire sur les rapports de l'or à l'argent*. Cf. *l'Essai sur les statères de Cyzique*, passim.
30. *Mémoires de l'Académie de Berlin*, 1848, p. 18.
31. *Hellen. Numismat.*, II, p. 22.
32. *Staatshaushalt, der Athen*, I, p. 34.
33. *Staatshaush. Der Atlen.*, I, p. 34. Cf. Hussey, *Essay on the ancient weights and money*, p. 92.
34. On remarquera combine la couleur et la nature de l'or sont différentes sur cette monnaie et sur les monnaies des siècles suivants. Elle est pâle comme le prétendu electrum, et peut-être la quantité d'argent l'emporte-t-elle sur la quantité d'or dans ce mélange. Voyez, dans *l'Essai* de M. Lenormant *sur les statères ce Cyzique* (Premier appendice, p. 41), les analyses que M. le duc de Luynes a fait faire à la Monnaie de Paris et les résultats si imprévus de ces analyses.
35. I, p. 157.
36. *Suppl.*, t. III, p. 536, n° 3.
37. Hérodote, VI, 127.
38. Hérodote raconte (III, 56) que Polycrate trompa les Spartiates en leur donnant des statères de plomb doré. Ce récit, traité de fiable par Boeckh (*Staatsh. Der Athen.*, p. 258), pourrait bien n'être pas dénué de fondement : il suppose surtout (sans cela il eût paru aux Grecs en tout point invraisemblable), il suppose que les contemporains d'Hérodote connaissaient une monnaie d'or attribuée à Polycrate. Les statères

classés parmi les monnaies de Samos et certains cyzicènes qui sont peut-être aussi de Samos, si l'on consulte leurs types peuvent remonter jusqu'au règne de Polycrate. Samos, par sa position et son commerce, tenait à l'Asie plus qu'à l'Europe. Cependant, comme les pièces avec les têtes de lion et de taureau sont trouvées aussi à Sardes par les voyageurs, quelques savants les attribuent aux Lydiens. (Cf. Lenormant, *Essai sur les statères de Cyzique*, p. 7.)

39. Boeckh, *Staatsh. der Athen.*, Beilage, p. 32, 33, 59, 68, 69, 233, 236, 254 255. Cf. Démosthène, *contre Lakrit*. P. 935, 13; Lysias, *contre Eratosth.*, p. 931, *contre Diogeit.*, p. 894.

40. *Ibid.*, p. 69, lig 54 ; p. 70, lig. 38.

41. Boeckh, *Staatshaush. Der Athen.*, I, p. 59 et 68.

42. II, 13.

43. *Essai sur l'évaluation des monnaies grecques et romaines*, p. 106

44. Cf. *Choix de médailles grecques*, pl. IX.

45. II, 13.

46. Au musée des antiquités égyptiennes de l'Université. Elle est semblable aux statères, avec la corbeille dans le champ à droite. Pietro Barrucchi l'a publiée dans les *Mémoires de l'Académie de Turin* (1809, p. 28 de la fin), et Mionnet dans *Supplément*, t. III, pl. XVIII, f. 1. M. Promis a l'obligeance de me faire savoir qu'elle est en parfaite

conservation et pèse 1,44, ce qui est le poids normal de l'hekté. Barrucchi a pris la corbeille pour une amphore dont une seule anse était visible.

47. *Mémoire di Religione, Morale e Letteratura*. Modène, t. V, p. 324.

48. Vers 730 et suiv.

49. *Il ερι Ερμηνειαξ*, § 281.

50. IX, II, 92.

51. Je ne sais s'il faut entendre dans un sens ironique le vers du Plutus (817), lorsque Aristophane fait dire aux esclaves : « Nous jouons à pair et impair avec des statères. »

52. Boeckh, *Staatshaush. Der Athen.*, Beilage, p. 258 et 277. Un inventaire de la 90^e olympiade, première et seconde année (420, 419), désigne un tétradrachme d'or, du poids de 7 drachmes et demie. Boeckh (*ibid.*, p. 170) renonce à expliquer cette anomalie. Je suivrai son exemple, en faisant remarquer toutefois que l'on consacrait parfois dans les temples, de préférence à d'autres, des pièces fausses, ou d'un poids altéré, ou impropres à la circulation.

53. Boeckh, C. 1. Gr., n° 152, § 20.

54. Pseudo-Aristote, *OEconom.*, II, 223 ; Poylen, III, 10, 1.

www.hugon-numismatique.fr Frontignan		
<ul style="list-style-type: none">-Monnaies-Billets-Livres neufs et occasions-Matériel-Estimations-Vente en dépôt		<i>Idéalement situé entre Montpellier et Sète, vous trouverez chez nous tous types de monnaies de l'antiquité à nos jours.</i>
07, rue boucarie - 34110 Frontignan - Tél.:0953738870 Port.:0650193291 - @ : contact@hugon-numismatique.fr		